



BORDEAUX, le 19 février 2020

**DÉCLARATION SNUEP-FSU
CAPA Avancement d'échelon accéléré**

Celles et ceux qui vont mourir vous saluent !

Nous, Commissaires Paritaires du SNUEP-FSU, participons à l'une de nos dernières Commissions Administratives Paritaires. Le paritarisme, ce système de gestion des personnels introduit pour la première fois en France par la loi du 19 octobre 1946, portant sur le statut de la fonction publique, et qui permettait à des représentants du personnel, élus démocratiquement, d'être consultés sur la gestion des carrières de leurs pairs. N'était-ce pas cela « l'école de la confiance » ?

Aujourd'hui, nous entrons dans un nouveau monde. Celui où nous devons faire aveuglément confiance à des supérieurs hiérarchiques qui ne nous font plus confiance pour gérer la carrière des personnels.

Ensemble, pourtant, combien de situations de collègues avons-nous amélioré ?

Ensemble, pourtant, combien de corrections avons-nous apporté à des barèmes concernant les promotions et les mutations ?

Ensemble, pourtant, combien de modifications avons-nous proposé pour faire évoluer les circulaires dans des groupes de travail ?

Ce travail dans l'intérêt de tous ne sera plus. Le new management public a pris le pas sur une gestion plus humaine des personnels !

Celles et ceux qui vont mourir vous saluent !

Mais avant d'être Commissaires Paritaires, nous sommes des professeurs de Lycée Professionnel.

Et là aussi, notre avenir est particulièrement compromis. Nos établissements sont confrontés à la concurrence effrénée de l'apprentissage depuis la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel.

Face au raz de marée idéologique et politique de la formation par apprentissage l'enseignement professionnel par la voie scolaire est totalement occulté.

Il était pourtant un modèle unique en Europe et reconnu pour sa formation méthodique et complète de l'Homme, du Travailleur et du citoyen !

Nos lycées professionnels ne se développent plus, la carte des formations n'évolue plus, les effectifs stagnent, les horaires disciplinaires subissent des coupes drastiques, conséquence de cette réforme que le SNUEP-FSU a combattue et les PLP ne savent plus quel sens donner à leur métier.

Leur avenir semble bien incertain.

Les Commissaires Paritaires Académiques du SNUEP-FSU